

LE GRAND DEBAT NATIONAL

Le 16 février 2019 - salle du conseil municipal – Mairie de Breteil.

LA FISCALITE ET LES DEPENSES PUBLIQUES

Compte rendu

Nombre de personnes présentes : 22

Animateur : Stéphane GARDETTE

Rapporteur : Yoann AUBERT

Début du débat : 10H05

Fin du débat : 12H

Cadre : parole libre et partagée, ouverte au débat dans le respect des opinions d'autrui, laisser chacun aller au bout de sa parole sans s'interrompre.

Support possible : fiche du site du grand débat national qui amène une première intervention sur le terme Charges sociales / Cotisations sociales.

L'animateur propose comme premier questionnement : Quelle expérience avons-nous en tant qu'utilisateurs du service public ? Utilisation des infrastructures, des services publics tels que la justice.

1er exemple : Changement des IUFM en ESPE avec un nouveau changement de nom INESPE : Quel financement du changement des panneaux, des adresses internet, peu de sens derrière ce changement, sentiment de gaspillage de la dépense publique...

- La prise en compte du coût des décisions ministérielles pour les collectivités, quelle prise en compte des dépenses publiques lors de la prise de telles décisions ?

Retour sur la notion de cotisation sociale : par exemple l'école gratuite, la notion de cotisation sociale vue comme salaire différé, c'est de l'argent que l'on ne nous donne pas mais dont on profite (hors salaire). C'est la contrepartie de ces cotisations, la réflexion peut être amenée sur comment on souhaiterait que cet argent soit utilisé ? Avons-nous envie de garder ce modèle de fonctionnement ou pas ?

Avons-nous besoin de toutes ces infrastructures dans toutes les communes ? (terrain de pétanque, salle des sports, salles polyvalentes...)

Comparaison de notre service public avec celui des Etats-Unis en pourcentage du PIB sur la santé. Nos taux de cotisations sont certes élevés, mais pas les plus chers du monde, mais nous avons de réels services à la santé et à la personne.

Attention : risque du départ des services publics des campagnes (poste, gare...), qui entraînerait également désertification de ces campagnes (médecins...)

Augmentation de la dette de l'Etat (prévisions du budget) et évasion fiscale (sans bonification fiscale autorisées par la loi).

Modèle social : 575€ sur 1000€, revoir la présence de Bercy...

Le verrou de Bercy = possibilité pour les fraudeurs de se dénoncer pour négocier une amende inférieure à celle qu'ils devraient payer. De plus, Bercy ne transmet pas les noms afin de ne pas les poursuivre par la justice. 600 hauts fonctionnaires mieux payés que le Président de la République, grâce à des primes. Appel à la cour des comptes afin de les réguler.

Principe du consentement à l'impôt dans notre fonctionnement social, or les « cadeaux fiscaux » n'ont pas permis le ruissellement mais ont permis l'évasion fiscale alors qu'ils bénéficient des services publics sans consentir à l'impôt. L'Etat devrait investir son argent dans les services fiscaux et judiciaires pour récupérer l'argent de l'évasion fiscale car ils ne jouent pas le jeu du consentement à l'impôt.

- Notion d'exemplarité des services publics amenés par ces réflexions. Ainsi que de justice sociale, justice fiscale. Exemplarité du fonctionnaire, cela est inhérent à leur statut, à leurs missions en tant que représentants de l'Etat.

La dette publique, la BCE et l'évasion fiscale...

Aller porter la voix de notre système social au niveau européen, car certains pays de l'union européenne ne prônent pas le même système fiscal (Irlande par exemple), cela ne permet pas une égalité fiscale dans notre union ce qui ne permet pas d'aller défendre notre système de fiscalité auprès des grandes entreprises multinationales.

- Faudrait-il un système fiscal et social européen ? Pas forcément, mais que le système fiscal et social français soit défendu et respecté.

De plus, aujourd'hui les petites entreprises gagnent parfois plus d'argent par l'optimisation fiscale que par la valeur du travail. Attention portée sur cette optimisation fiscale vue comme un réel danger au détriment de la valorisation du travail

Appel à ce que les GAFAs (multinationales Google, Apple, Facebook et Amazon) paient leurs impôts. Problème des filiales en France mais du siège social ailleurs comme en Irlande, ce qui permet de ne pas payer les impôts. Or, il y a bien des utilisateurs consommateurs en France donc du profit.

Solidarité européenne, sur l'aspect international, la France ne peut pas à elle seule réglementer si la banque européenne et les lobbys décident au niveau européen. Il faut trouver des moyens de compenser « la folie furieuse » des marchés internationaux.

Crédit impôt compétitivité emploi (CICE) pour redonner de l'argent aux entreprises pour redynamiser l'emploi. Or cet argent n'a que très peu permis de créer de l'emploi (exemple de Carrefour qui supprime des emplois) : à quoi cet argent a été utilisé ? Ce système aurait dû profiter aux petites entreprises ... Il faut des obligations, des contraintes aux entreprises qui bénéficient de ce crédit d'impôts. Il faudrait également flécher cet argent afin de rendre plus transparente l'utilisation de cet argent. Peut-être mettre des degrés selon les besoins des entreprises, selon les besoins de compétitivité.

Réflexion non pas sur la baisse des impôts nécessaires, mais sur la baisse des taxes (carburants, tva...)

La tva touche tout le monde. Augmentation de la facture d'électricité prochainement (en rattrapage de ce qui n'a pas été fait en fin d'année), à quoi sert vraiment la taxe (tfce) qui figure sur ces

factures ? Opacité sur le bon usage de cette taxe. De plus il y a une TVA sur cette taxe : injustice de payer un impôt sur un impôt.

Beaucoup de français ne sont pas au courant de toutes ces taxes, de leur usage. Il n'y a pas de transparence. Rôle des médias, d'informer, d'éduquer les citoyens.

Réflexion sur les amendes progressives (selon les revenus ?), cela fait débat car c'est une sanction non pas une taxe, les pauvres seraient-ils plus autorisés à mal rouler car cela leur coûterait moins cher ?

A l'époque de Roosevelt, les grandes richesses étaient taxées à 91%

Les TIPP : la taxe carbone sert-elle vraiment la transition écologique ? Une partie sert au remboursement de la dette.

La fiscalité a un devoir environnemental ; il ne faudrait pas uniquement résoudre des problèmes économiques à court terme. Les projets sur le long terme sont des enjeux sociétaux.

Approche globale de la fiscalité mais aussi de notre fonctionnement : les territoires, l'emploi, les transports, l'environnement...

Question de l'attractivité des territoires : 1^{ère} demande : avoir la fibre, accès à l'information, la culture, la consommation avant les services publics, le trajet... Rééquilibrer les territoires.

Habiter dans une ville, une grande ville, coûte cher, les gens vont donc vers les territoires extérieurs, or fermeture des centres des finances publiques à l'encontre des politiques de redynamiser les centres bourgs et en même temps création de complexes commerciaux à l'extérieur du centre. Incohérence de certains choix, de la construction de bâtiments temporaires plutôt que d'utiliser des locaux non exploités à quelques mètres (de la bonne utilisation des ressources et de la limitation des dépenses inutiles). Que veut-on pour nos territoires ? Qu'est ce qui nous fait choisir nos lieux de vie ? Caractère abordable et proximité des services publics, qualité de vie : gare, réseau de bus, proximité centres-hospitaliers...

Dégrèvement sur les impôts locaux pour les familles, or les célibataires paient plein pot. Sentiment de payer pour des services publics non utilisés, consenti, mais sentiment d'injustice de savoir que des familles aient moins à cotiser alors qu'elles utilisent davantage ces services.

La taxe d'habitation devrait être compensée par un transfert de la taxe foncière qui reviendrait aux communes et non plus au département qui récupérerait de la CSG. Transfert des caisses de l'Etat vers les départements qui auparavant étaient financés par cette taxe foncière. L'impôt existant serait donc utilisé pour les départements, on aurait donc moins d'argent pour financer les mêmes services publics, de qualité de proximité... comment envisager mettre en place le SNU service national universel : comment prendre en charge ces jeunes, dans quels endroits, avec quels encadrants, sur quel financement... Les ressources tendent à se restreindre et il y a de nouveaux services à créer... Décalage entre les envies et les moyens. Mais ce SNU a été pensé comme facteur d'intégration sociale.

Perte des moyens des services publics financés par l'Etat, les universités, des recettes sont retirées, recherche de ressources par taxation des étudiants étrangers. Transfert des taxes qui rend l'Etat perdant par la compensation par la CSG, qui rendent perdants les services publics.

Crainte que le budget de la sécurité sociale, aujourd'hui indépendant par les CSG RDS, soit fondu par dans le budget général de dépense publique et que cet argent ne parte plus spécifiquement pour la

sécurité sociale. Crainte disparition loi de financement de la Sécurité Sociale. Budget de la S.S montre le besoin de parler de la santé, question du dépassement des honoraires des médecins vu comme un privilège sur le dos des patients non informés avant les soins. Cela permet d'évoquer aussi le rôle des lobbys pharmaceutiques, de la création de centres médicaux dans les territoires reculés, des conditions d'installation des médecins, des services à tarifs différents (chambres, taxi, anesthésie...), secteurs 1, 2, 3. Attention à ne pas trop réglementer une consultation, tout cela dépend du cas par cas, car, à trop réglementer les cas, les plus nécessiteux doivent pouvoir avoir aussi la prise en charge, le soin, le temps nécessaire, question du nombre de médicaments dans une boîte (5 pour 1 seul usage par exemple, 90 pour 5 nécessaires...). Cela est remboursé mais cela creuse le budget de la S.S. de même la dotation des hôpitaux, des conditions de travail des salariés de la santé...

Moins de gaspillage, plus de pragmatisme dans l'usage, dans le parcours de soin.

De l'intelligence de la dépense...

L'Etat ne doit plus transférer les compétences aux collectivités territoriales (région, département, commune, intercommunalité) tout en limitant les moyens, tout revient à la charge de ces collectivités. Perte des moyens d'action de ces collectivités, sentiment que l'Etat se décharge de ses difficultés.

Question sur les choix pris par l'Etat et de la non-adhésion des citoyens...

A la lecture de la fiche fiscalité du site du grand débat on voit que le gros de la dépense publique est non régalien (60€ sur 1000€)

Valorisation du travail des fonctionnaires par le mérite et non plus par l'avancement de l'indice, qui permet non pas une augmentation de leur pouvoir d'achat car cela permet une économie du budget de l'Etat. Cela pour ne pas avoir à régler les questions de la fiscalité, de l'évasion... la diminution du service public paie le non traitement des questions fiscales

Taxation de l'économie réelle parcequ'on ne taxe pas assez l'économie virtuelle : taxe sur les transactions financières.

Les décisions politiques reflètent une idéologie néo-libérale, limitant l'intervention de l'Etat, donc des services publics or cela génère un sentiment d'injustice et de perte d'un système de service public de qualité évoqué précédemment. Les 3% à ne pas dépasser (dépenses par rapport aux moyens) pris comme un principe conducteur, une obligation qui justifie de limiter la dépense publique. Or cette diminution crée de la différence sociale, de l'individualisme, de l'injustice donc de la violence.

- L'intérêt général doit être de créer de la justice sociale, de l'équité. Redonner les moyens aux services fiscaux d'apporter une équité fiscale. Egalité parfois injuste / équité sociale à valoriser, solidarité.

Question des tranches

Question du retour de l'ISF ou d'une autre contre-partie à la grande richesse

Proposition d'un Grenelle sur les dépenses publiques

Rôle de l'Europe car le France ne changera pas seule